



**info**  
jeunes  
Pays de la Loire  
EXPLORER LES POSSIBLES

**TROUVER UN  
LOGEMENT**

**2024**

**PAYS DE LA LOIRE**

**INFOS-JEUNES.FR**

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



 **RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE**



# Edit de Nantes *Habitat Jeunes*

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous êtes à la recherche d'un logement sur Nantes?



**7 RESIDENCES JEUNES**  
A NANTES CENTRE - REZE - ST HERBLAIN

POUR FAIRE SA DEMANDE DE LOGEMENT

RDV SUR NOTRE SITE INTERNET

[WWW.EDIT-NANTES.FR](http://WWW.EDIT-NANTES.FR)

[Demande logement résidence](#)



**CLLAJ PASSERELLE**  
LE SERVICE LOGEMENT 100% JEUNES!

DES REPONSES A VOS QUESTIONS  
POUR SE LOGER  
SUR LA REGION NANTAISE

02 40 69 61 72

[passerelle@edit-nantes.fr](mailto:passerelle@edit-nantes.fr)

#### ET EN PLUS

PAS DE FRAIS DE DOSSIER

APL DES LE 1ER MOIS

PREAVIS REDUIT

DES CONSEILS AUTOUR DES ECONOMIES  
D'ENERGIE ET DU NUMERIQUE

DES CONSEILLERS LOGIC  
JOIGNABLES AU 02 51 86 74 00

**INFOS ET CONTACTS SUR**  
[WWW.EDIT-NANTES.FR](http://WWW.EDIT-NANTES.FR)

## Trouver un logement



La recherche d'un logement va souvent de pair avec de nouveaux projets, l'inconnu, un nouveau départ mais s'apparente parfois à un parcours du combattant.

1

Pour t'aider dans tes démarches !

Jeunes actifs, étudiants, lycéens, stagiaires, alternants, apprentis, etc.

2

Des solutions logement innovantes

Logement dans le parc privé, logement social, intergénérationnel, en résidence...

3

Des dispositifs d'aide financière

Pour accéder à un logement, pour faciliter le paiement du loyer, pour la caution, pour le dépôt de garantie...

4

Qui contacter ?

Conseils, accompagnement, accès aux droits, adresses utiles

### Des Informateurs jeunesse en Pays de la Loire

Les structures Info Jeunes sont des lieux dédiés à l'information des jeunes avec des professionnels à leur écoute. Ces espaces sont gratuits et garantissent l'anonymat.



Séverine CORNET  
Directrice Info Jeunes Pays de la Loire.



Étudiants,  
le Crous vous loge  
à l'année ou pour  
une courte durée.

Odalys  
CAMPUS

50€  
OFFERTS

sur les frais de dossier avec  
le code **FD50REMISE**  
pour un bail commençant  
au plus tard au  
01/08/2024

VOS RÉSIDENCES ÉTUDIANTES  
CONFORTABLES ET CONVIVIALES

NANTES  
ÎLE DE NANTES  
02 28 29 10 03

LE MANS  
LES HALLES  
02 43 23 58 57

ANGERS  
JEAN MOULIN  
02 41 05 64 39



[odalys-campus.com](http://odalys-campus.com)



CONNECT

CURSUS

La marque référence  
de l'édition publicitaire

Agence Nord (Rouen) : Tél. 02 32 96 31 31  
Agence Centre (Bourges) : Tél. 02 48 20 58 57

Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2024 - N°191-08



PRINT &  
DIGITAL

# Sommaire

## ➔ Préparer sa recherche

Pose-toi les bonnes questions	6
Évalue ton budget	7

## ➔ Connaître les aides

Les aides de la Caf	8
Caution	10
Dépôt de garantie	11
Mobilité professionnelle	11

## ➔ Trouver son logement

Location dans le privé	14
Logement social	15
Partager son logement (colocation...)	16
Habiter en résidence (étudiants, jeunes travailleurs...)	19
Hébergement de courte durée	22

## ➔ Visiter un logement

Premier contact efficace	24
Les documents que le bailleur est en droit de te demander ou pas	25
Ton pense-bête visite	26
Suite à la visite	27

## ➔ Connaître ses droits

Tout sur le bail	28
État des lieux	29
Dépôt de garantie	30
Loyer et charges	30
Préavis et congés	31
S'informer / se défendre	31

## ➔ Emménager – Déménager

Check-list des formalités	34
---------------------------	----

➔ Carnet d'adresses	36
---------------------	----

➔ Le Réseau Info Jeunes en Pays de la Loire	43
---	----

# Préparer sa recherche

## POSE-TOI LES BONNES QUESTIONS

Définir les critères de ton logement « idéal » te permettra de gagner du temps et de limiter les erreurs de choix. Avant de commencer ta recherche, fais le point sur tes besoins, tes attentes et sur la réalité de l'immobilier dans ta région.



### QUEL EST TON BUDGET ?

- Pour évaluer ton budget, fais le point sur tes revenus et tes dépenses (voir p. 7).



### QUE RECHERCHES-TU ?

- Un logement indépendant, en résidence universitaire, une chambre chez un particulier ?
- La colocation t'intéresse-t-elle ?
- Souhaites-tu un logement vide ou meublé ?



### AUTRES CRITÈRES

- Pour combien de temps souhaites-tu t'installer ?
- Quel quartier cibles-tu : centre-ville, périphérie, campus ?
- Proche des commerces ?
- Desservi par les transports en commun ?
- Besoin d'une place de parking ?

En t'aidant de Google maps ou de groupes étudiants Facebook, **renseigne-toi sur la ville dans laquelle tu vas vivre.**

Train, bus, tram, vélo... **informe-toi sur les lignes, tarifs et abonnements.** Il est souvent plus pratique, économique et écologique d'utiliser les transports en commun ou le vélo pour se déplacer.



**L'Appli Destineo de la Région Pays de la Loire te permet de calculer des itinéraires, consulter des horaires, découvrir l'offre de transport sur la région.**

### Conseils

- Crée-toi une check-list pour noter les informations sur chaque logement (voir p. 26).
- Prépare ton dossier de candidature en plusieurs exemplaires (voir p. 25) ou fais ta demande de dossier social étudiant (DSE) pour les logements Crous (voir p. 19).
- Informe-toi sur les prix des loyers : [www.observatoires-des-loyers.org](http://www.observatoires-des-loyers.org).
- Étudiant : commence ta recherche de logement dès que tu connais ton lieu d'études.

## ÉVALUE TON BUDGET

Zoom

Ne prends pas un logement au-dessus de tes moyens. Pour déterminer la somme maximale à consacrer à ton loyer et aux charges, fais tes comptes et n'oublie rien !



Tes ressources mensuelles		Tes dépenses mensuelles	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bourses</li> <li>Salaires</li> <li>Allocation France Travail</li> <li>Indemnités service civique...</li> <li>Prestations Caf (logement, prime d'activité, RSA)</li> <li>Autres aides au logement (Action Logement, mairie, département, région...)</li> <li>Autres ressources (aide de la famille...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> </ul>	<b>Charges du logement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Loyer + charges locatives</li> <li>Assurance habitation</li> <li>Factures d'énergie (eau, électricité, gaz)</li> <li>Abonnements téléphone / Internet</li> <li>Entretien du logement et des équipements (chauffage, robinetterie...)</li> </ul> <b>Autres dépenses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coûts études / formation</li> <li>Transport (abonnement, carburant)</li> <li>Courses (alimentation, hygiène, vêtements...)</li> <li>Sorties, loisirs, vacances</li> <li>Divers : santé, crédits en cours, assurance voiture, animaux...</li> <li>Frais de garde d'enfants</li> <li>Imprévus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> </ul>
<b>Total</b>	€	<b>Total</b>	€
<b>Ressources - dépenses = ce qu'il te reste à la fin du mois !</b>			

Autres dépenses à prévoir au moment de l'emménagement	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais d'agence / de notaire / d'état des lieux</li> <li>Dépôt de garantie (= 1 mois de loyer sans charges)</li> <li>Dépenses liées au déménagement</li> <li>Frais d'équipement (vaisselle, meubles, électroménager...)</li> <li>Ouverture de compteurs d'eau, d'électricité, de gaz, de ligne téléphonique et connexion internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> <li>€</li> </ul>
<b>Total</b>	€



### Calculateur de budget simplifié :

[www.lafinancepourtous.com/outils/calculateurs/calculateur-de-budget-simple](http://www.lafinancepourtous.com/outils/calculateurs/calculateur-de-budget-simple)

## Les aides de la Caf

Quel que soit ton statut (étudiant, apprenti, salarié...), si tes revenus sont modestes, la Caf (Caisse d'allocations familiales) peut t'accorder une aide pour payer ton loyer, que tu sois en logement meublé ou non, en résidence, hôtel, location intergénérationnelle...

Pour en bénéficier, certains critères sont obligatoires : décence du logement (superficie d'au moins 9 m<sup>2</sup>, confort minimum, conformité aux normes de sécurité); quittance de loyer et bail établis au nom de la personne qui demande l'aide; absence de lien de parenté direct avec le propriétaire (il ne doit pas être un parent ou un grand-parent).

### Estimation du montant

Les ressources prises en compte sont celles des 12 derniers mois. L'aide au logement est recalculée automatiquement tous les 3 mois en fonction de tes revenus. Tu n'as donc aucune démarche à faire, sauf si ta situation a changé. Tu peux estimer son montant en fonction de ta situation familiale, de tes revenus (et non ceux de tes parents) et de ton logement (situation géographique, loyer, conformité aux normes): [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

### Étudiants

La Caf te demande en fin d'année scolaire, dans ton espace personnel, si tu conserves ton logement en juillet et août. En l'absence de réponse, le versement de l'aide est interrompu automatiquement dès fin juin.

**Le site de la Caf est le seul habilité** à estimer le montant de ton aide.

**À savoir :** tu peux rester rattaché au foyer fiscal de tes parents même si tu perçois une aide de la Caf.

### En colocation

Chaque colocataire peut bénéficier d'une aide au logement et doit faire sa propre demande. La condition? Tous les noms des colocataires doivent figurer sur le contrat de location ou chacun doit avoir signé un bail à son nom.

### Demande en ligne

Sur le site de la Caf, la demande d'aide prend 15 à 20 minutes. Prépare les documents suivants :

- ta pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour);
- ta carte Vitale;
- ton bail;
- ton relevé d'identité bancaire (RIB);
- tes papiers attestant de tes ressources (salaire, chômage...).

Indique une adresse mail que tu consultes souvent.

### Moins de 21 ans?

Si tu as moins de 21 ans et que tu demandes une aide au logement, tes parents ne pourront pas continuer à percevoir les prestations familiales pour toi. Étudie bien la question avec eux pour déterminer l'option la plus avantageuse.

## Versement de l'aide

Dès l'arrivée dans la location, fais ta demande d'aide sur le site de la Caf. Sache que dans le logement privé, aucune aide n'est versée le premier mois d'entrée dans les lieux. Lorsque toutes les conditions sont remplies, le premier paiement est généralement effectué 2 mois après la demande.

Selon les cas, l'allocation est versée chaque mois au locataire ou au propriétaire qui la déduit du montant du loyer.

**Plus d'informations sur :** [www.caf.fr](http://www.caf.fr)  
[www.facebook.com/cafallocationsfamiliales](https://www.facebook.com/cafallocationsfamiliales) et au **3230** (prix d'un appel), du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

**09 69 32 52 52** : numéro spécial pour les étudiants.

## Aides à la mobilité du Crous

→ 500 € pour les lycéens boursiers s'inscrivant, via Parcoursup, dans une formation hors de leur académie de résidence.

→ 1 000 € pour les étudiants boursiers titulaires d'une licence et débutant un master dans une autre région académique.

Demande en ligne sur :  
[www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

## LE PETIT DICO DE L'IMMO

*Zoom*



### Bail

Contrat de location signé entre le propriétaire et le locataire pour un logement vide ou meublé.

### Bailleur

Propriétaire ou représentant du propriétaire.

### Caution ou garant

Personne qui se porte caution ou garante en s'engageant à payer le loyer à ta place si tu ne peux plus le régler.

### Charges

Somme d'argent à payer en plus du loyer : charges mensuelles (eau, électricité, gaz) et/ou charges des parties communes (espaces verts, ascenseur...).

### Dépôt de garantie

Somme demandée à la signature du bail (1 mois de loyer pour un logement vide, 2 mois pour un meublé).

### État des lieux

Document qui décrit l'état du logement et de ses équipements, réalisé à l'arrivée du locataire dans le logement puis à son départ.

### Honoraires ou frais

Somme d'argent demandée lors de la signature du bail si tu passes par une agence immobilière ou un notaire.

### Quittance de loyer

Document remis par le propriétaire attestant que le locataire a payé son loyer sur une période déterminée.

## Caution

Si ton bailleur (propriétaire) te demande un garant (qui se porte caution pour toi), tu peux sans doute bénéficier de la garantie Visale.

## Garantie Visale

Ce dispositif, simple et gratuit, rassure ton propriétaire. C'est une alternative à la caution parentale ou bancaire, à mettre en place avec l'accord du propriétaire.

Action Logement se porte garant pour toi, gratuitement, auprès de ton futur propriétaire pendant toute la durée du bail dans des **logements du parc privé, des résidences étudiantes privées ou des résidences universitaires du Crous, des résidences Habitat Jeunes...**

La garantie Visale s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans (étudiants compris) ainsi qu'aux salariés de plus de 30 ans :

- des secteurs privé et agricole gagnant jusqu'à 1 500 € net par mois;
- ou récemment embauchés (moins de 6 mois);
- ou en mobilité professionnelle;
- ou ayant une promesse d'embauche de moins de 3 mois.

### En alternance ?

Certaines régions mettent en place des aides spécifiques pour les jeunes en alternance.

Pour plus d'informations :

[www.alternant.actionlogement.fr](http://www.alternant.actionlogement.fr)

Les étudiants et alternants peuvent bénéficier de la garantie Visale sans justificatif de ressources, pour un loyer ne dépassant pas 600 € charges comprises (800 € en Île-de-France) dans le parc privé ou social sur toute la durée d'occupation.

En cas de défaut de paiement, Action Logement prend en charge le paiement du loyer, des charges locatives (au maximum 36 mois de loyers impayés pour un logement privé et 9 mois pour un logement social, une résidence étudiante Crous ou Habitat Jeunes...) et d'éventuelles dégradations locatives (dans la limite de 2 mois de loyers et charges pour un logement du parc privé).

Action Logement verse l'argent au propriétaire. Tu rembourses ensuite cette avance par mensualités.

L'adhésion au dispositif doit avoir lieu avant la signature du bail. Cette démarche peut se faire jusqu'à 3 mois avant.

- Rendez-vous sur [visale.fr](http://visale.fr) pour tester ton éligibilité.
- Crée ton compte et demande ton Visa.
- Ton bailleur créera lui aussi son compte et activera la garantie.
- Tu pourras alors signer ton bail !

### Intérimaires

Le Fastt (Fonds d'action sociale du travail temporaire) propose aux intérimaires des services pour faciliter leur recherche de logement : accompagnement personnalisé, garanties pour rassurer les propriétaires, aide pour payer la caution et les honoraires d'agences immobilières...

[www.fastt.org](http://www.fastt.org)

## Dépôt de garantie

Pour t'aider à financer le dépôt de garantie réclamé au moment de la signature du bail (1 mois de loyer hors charges pour un logement vide, 2 mois pour un meublé), tu peux, dans certains cas, bénéficier de l'avance Loca-Pass d'Action Logement.

### Avance Loca-Pass

L'avance Loca-Pass finance le dépôt de garantie demandé par le propriétaire à l'entrée dans le logement. Ce prêt à taux zéro, du montant du dépôt de garantie (1 200 € maximum), s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans en alternance ou en recherche d'emploi, aux étudiants salariés justifiant d'un CDD, d'un statut de boursier ou d'une convention de stage d'au moins 3 mois, ainsi qu'aux salariés du secteur privé quel que soit leur âge.

Tu rembourses ensuite Action Logement, sans payer d'intérêts, sur 25 mois maximum ou sur la durée du bail (minimum de 20 € par mois).

Si tu es salarié du secteur agricole, l'avance **Agri-Loca-Pass** t'es destinée.

**Simulation et demande en ligne** (au plus tard 2 mois après l'entrée dans le logement) sur : <https://locapass.actionlogement.fr>

## Mobilité professionnelle

Tu dois déménager pour suivre une formation en alternance ? Tu es salarié du secteur agricole ? Tu as trouvé un emploi loin de chez toi ? Tu es muté dans une autre ville ? Des aides existent pour t'aider à t'installer.

## Formation en alternance : l'aide Mobili-Jeune

Cette aide te permet de financer une partie du loyer d'un logement proche de ton lieu de formation ou de travail.

Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans une entreprise du secteur privé :

- qui déménagent à plus de 70 km de leur ancienne adresse ;
- ou qui ont un trajet supérieur à 40 min.

Le salaire ne doit pas dépasser 80 % du Smic.

Le montant de l'aide varie de 10 à 100 € par mois (1 100 € maximum sur 11 mois) selon le reste de loyer à payer, après déduction de l'allocation de la Caf.

**Demande en ligne** (3 mois avant la date de début de ton contrat ou, au plus tard, 3 mois après).

<https://mobilijeune.actionlogement.fr>

## Salariés du secteur agricole

Si tu es salarié du secteur agricole, différentes aides te sont destinées :

- **Agri-Mobilité** : jusqu'à 3 200 € pour les salariés d'une entreprise du secteur agricole en situation de mobilité professionnelle (embauche, mutation, formation).
- **Agri-Mobili-Jeunes** : jusqu'à 300 € par mois pour les jeunes de moins de 30 ans en alternance dans une entreprise du secteur agricole.

Pour plus d'informations :

[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) rubrique Vous êtes salarié agricole

Si tu es saisonnier agricole, ne passe pas à côté de l'**aide aux saisonniers** : 150 € par mois sur 4 mois, soit 600 € maximum.

**Infos et démarches :**



## Autres dispositifs



### Découvre l'Espace'Éco

53 astuces pour mieux habiter  
et faire des économies !

[www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)



### Chèques énergie + eau

- Le chèque énergie est attribué sous condition de ressources pour t'aider à payer tes factures d'énergie. Tu n'as aucune démarche à faire.  
<https://chequeenergie.gouv.fr>
- Certaines collectivités expérimentent le chèque eau pour les personnes à ressources modestes. Renseigne-toi directement auprès de ta mairie.



### En cas de grandes difficultés

#### Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Financement du dépôt de garantie, des frais de déménagement, des dettes de loyers... le FSL aide ponctuellement les personnes les plus démunies qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

#### Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Il attribue des aides financières aux jeunes, âgés pour la plupart de 18 à 25 ans, en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Le Fonds d'aide aux jeunes apporte un secours temporaire pour faire face à des besoins urgents (caution, premier loyer, équipement de première nécessité...).

Pour faire une demande FSL ou FAJ, adresse-toi à la Mission locale, au CCAS, au Crous, ou aux services sociaux de ton département. Un travailleur social t'accompagnera dans tes démarches.



Connecte-toi à la Boussole des jeunes Saint-Nazaire & agglomération (44) et Vendée (85) pour être recontacté par un professionnel du logement. [www.boussole.jeunes.gouv.fr](http://www.boussole.jeunes.gouv.fr)



**JEUNE DE -30 ANS**

**DES SOLUTIONS  
POUR VOUS LOGER !**



LOCATION  
GARANT  
CAUTION

**AYEZ LE RÉFLEXE  
ACTION LOGEMENT !**



Mars 2022 - @habitudes - Action Logement Services  
Avec nos services à votre disposition : actionlogement.fr - Document non contractuel

[actionlogement.fr](http://actionlogement.fr)

**ActionLogement**   
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

**Loire Campus**



Résidence Imagin'Erdre  
NANTES - TORTIERE



**Disponible été 2024**

94 studios  
meublés  
à partir de 432 €  
charges comprises  
(ouvert à l'APL)



[www.loirecampus.fr](http://www.loirecampus.fr)

**La Nantaise d'Habitations**   
Groupe ActionLogement

Crédit : Infobat

# Trouver son logement

## Location dans le privé

Chambre, appartement, studio, meublé ou vide... quel que soit le type de logement que tu cherches, les annonces se trouvent facilement sur Internet.

### • Entre particuliers

- Active ton réseau personnel. Le bouche à oreille est un bon moyen de faire savoir que l'on recherche un logement et il s'avère souvent efficace.

- Fais le tour des annonces sur le Web et crée-toi des alertes ([voir la liste des sites et applications p. 15](#)).

### • En passant par une agence

Elles disposent d'annonces, organisent les visites, rédigent le bail, effectuent l'état des lieux... tu paies des frais seulement au moment de la signature du bail (environ 1 mois de loyer hors charges).

**Plus d'infos :** [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375)

### • En s'adressant à un notaire

Les notaires peuvent également proposer ce type d'annonces et de services immobiliers.

Trouve un notaire près de chez toi : [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr).

### • En passant par Action Logement

Des offres de logements intermédiaires et privés à retrouver par ville sur :

[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) rubrique Trouver un logement / Logement privé

## Où s'informer ?

Les professionnels du **réseau Info Jeunes** informent gratuitement les jeunes en recherche de logement sur les démarches, les offres de location et les aides financières possibles.

[www.infos-jeunes.fr](http://www.infos-jeunes.fr)

La **Boussole des jeunes** favorise la mise en relation entre professionnels (Caf, Action Logement...) et jeunes.

Active sur St Nazaire agglomération (44) et Vendée (85).

[www.boussole-jeunes.gouv.fr](http://www.boussole-jeunes.gouv.fr)



Information en direct et adaptée à tes besoins sur toutes les questions de logement.

Les **CLLAJ** (Comités locaux pour le logement autonome des jeunes) proposent un accompagnement personnalisé gratuit aux jeunes qui cherchent un logement.

[www.projet-toit.fr](http://www.projet-toit.fr)

[www.edit-nantes.fr](http://www.edit-nantes.fr)

<https://paysdelaloire.uncllaj.org>

**LoJIC** : Logement Jeunes Information Conseil pour les 15-30 ans

Tél. 02 51 86 74 00

Pour les adresses régionales (réseau Info Jeunes, CLLAJ...), voir le carnet d'adresses à la fin du guide.



## Vigilance !

- ✓ Ne saute pas sur la première annonce qui passe.
- ✓ Ne te fie pas aux photos, déplace-toi.
- ✓ N'envoie jamais d'argent pour réserver un logement.
- ✓ Méfie-toi des « fausses » annonces, des loyers trop bas.
- ✓ Ne loue pas un logement de moins de 9m<sup>2</sup> ou non conforme aux normes de santé et de sécurité (absence d'éclairage naturel, eau potable...). De plus, tu n'auras pas droit aux aides au logement.
- ✓ Ne prends pas un appartement au-dessus de tes moyens.

## DÉCRYPTER UNE ANNONCE

Zoom



- ✓ **T1, T2...** : nombre de pièces (hors cuisine, SDB et WC)
- ✓ **CC** : charges comprises
- ✓ **DPE** : diagnostic de performance énergétique
- ✓ **Duplex** : logement sur 2 étages
- ✓ **Cuisine aménagée** : meubles + branchements
- ✓ **Cuisine équipée** : avec appareils électroménagers
- ✓ **SDB** : salle de bains (avec baignoire)
- ✓ **Salle d'eau** : comprend une douche

### Offres immobilières

- Quelques sites :

[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr) (réservé aux étudiants)

[www.seloger.com](http://www.seloger.com)

[www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)

[www.pap.fr](http://www.pap.fr)

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

[www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr)

[www.inli.fr](http://www.inli.fr) (réservé aux salariés)

[www.paruvenu.fr](http://www.paruvenu.fr)

[www.ouestfrance-immo.com](http://www.ouestfrance-immo.com)

[www.infos-jeunes.fr](http://www.infos-jeunes.fr)

- Quelques applications :

Crous Mobile

Jinka (référence plus de 100 sites)

Bien'ici

AVendreALouer - Immobilier

Roomster (dédié à la colocation)

Pense également aux groupes Facebook dédiés à la location et à la colocation (mots clés : location + ville ou logement + ville).

Crée-toi des alertes !

### Logement social

Les **logements sociaux et abordables** sont attribués sous conditions de ressources. Les délais d'attente peuvent parfois être très longs. Enregistre ta demande unique et renouvelle-la chaque année en ligne sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) ou sur les sites départementaux ayant un système local d'enregistrement distinct du système national.

**À noter** : tu peux faire valoir ton Droit au logement opposable (Dalo) pour obtenir plus rapidement un logement (sous certaines conditions).

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005)

La plateforme locative d'Action Logement **AL'in** te permet de postuler directement en ligne à des offres de logement. Pense à mettre à jour ton dossier sur le fichier départemental au préalable (cf plus haut). Accessible, sous conditions de ressources, aux salariés d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salariés ou d'une entreprise agricole d'au moins 50 salariés.

<https://al-in.fr>

**Bon à savoir :** des **Agences immobilières sociales (AIS)** font le lien entre les bailleurs privés proposant leur logement au titre du logement social et des locataires aux revenus limités (garantie Visale possible).

[www.habitat-humanisme.org](http://www.habitat-humanisme.org)

[www.paysdelaloire.soliha.fr](http://www.paysdelaloire.soliha.fr) (demande de logement en ligne)

## Partager son logement

Transition entre le cocon familial et l'autonomie, la formule de la colocation permet d'habiter un logement plus grand et à plusieurs, tout en limitant son budget. C'est aussi une bonne manière de s'intégrer dans une nouvelle ville et de se faire des amis rapidement... à condition de bien s'entendre avec ses colocataires! Tolérance et ouverture d'esprit indispensables!



### Surface minimum :

- 16 m<sup>2</sup> pour 2 personnes.
- 9 m<sup>2</sup> pour tout colocataire supplémentaire.

## La colocation

En colocation, il existe 2 types de contrat de location (bail).

- **Un bail unique** signé avec le propriétaire. Tous les colocataires y figurent et le signent. Chacun dispose des mêmes droits, des mêmes obligations et conserve un exemplaire du contrat.

**Attention, une clause de solidarité peut être prévue!** Dans ce cas, chacun est responsable du paiement du loyer. Si un des colocataires ne paie pas sa part, les autres doivent payer la part manquante au propriétaire.

Pour récupérer le dépôt de garantie, tu dois attendre que les autres locataires quittent également le logement.

- **Un bail pour chaque colocataire :** chaque colocataire signe un contrat avec le propriétaire pour la chambre qu'il loue et le partage des espaces communs (cuisine, sanitaires...). Souvent, le propriétaire choisit les personnes qui entrent dans le logement.

Tu n'es pas lié légalement aux autres locataires : si un colocataire ne paie pas son loyer, vous n'avez pas à régler sa part.

## À SAVOIR



- Pour votre colocation, assurez-vous tous ensemble chez le même assureur pour éviter tout conflit de responsabilité entre assurances en cas de problème.
- Chaque colocataire peut faire une demande individuelle d'aide au logement.
- Chacun est libre de quitter le logement avant la fin du bail, à condition de respecter le délai de préavis.
- Le départ d'un colocataire ne met pas fin au bail pour les autres.
- Si tu es en couple, marié ou pacsé, ce n'est pas de la colocation!

## CONSEILS POUR UNE COLOCATION RÉUSSIE!

Zoom



La colocation a de nombreux atouts (convivialité, partage des tâches, des charges, du loyer...), mais elle implique aussi des contraintes et des concessions à faire (respect mutuel des modes de vie de chacun, des espaces de vie, de l'intimité...). Elle reste cependant une expérience enrichissante qui peut déboucher sur de belles amitiés.

- Prenez le temps de bien vous renseigner sur la législation en matière de colocation.
- Trouvez un logement suffisamment grand pour que tous les locataires bénéficient d'un minimum d'intimité et d'indépendance.
- Choisissez au mieux vos colocataires : mode de vie, solvabilité...
- Définissez dès le départ les règles de vie commune par écrit et veillez à vous y tenir : courses, tâches ménagères, respect de la vie privée (horaires, bruit, visites), lieux où fumer, consignes de chauffage, autorisation ou non des animaux domestiques...
- Sachez faire des compromis et rester souple.
- Tirez parti de nouvelles rencontres pour découvrir d'autres cultures et vous ouvrir aux autres.
- Communiquez en cas de problème : ne laissez pas les tensions ou les malentendus s'installer!
- Mettez en place une cagnotte pour les petits achats communs, cela peut être utile et efficace !

### Où trouver ses colocataires ?

[www.appartager.com](http://www.appartager.com)

[www.lacartedescolocs.fr](http://www.lacartedescolocs.fr)

[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr) (pour étudiants)

<https://roomster.com>

Consulte également les sites d'annonces habituels (voir p. 15).

### Pensez aux réseaux sociaux !



#### En savoir +

[www.anil.org](http://www.anil.org) rubrique Votre projet / Vous êtes locataire / Colocation

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) écris « colocation » dans la barre de recherche

**Tricount** : application gratuite pour gérer les dépenses d'une colocation



## Kolocation à projets solidaires

Tu recherches une colocation et tu as envie de t'engager dans un quartier populaire ? Tu es étudiant, apprenti, jeune actif, en service civique... ? Tu as entre 18 et 30 ans ? Tu es disponible quelques heures par semaine pendant une année scolaire ? La kolocation à projets solidaires Kaps est faite pour toi. On te propose un appartement et en échange tu mets en place des actions solidaires pour animer la vie du quartier en collaboration avec ses habitants.

<https://afev.org/actions/colocation-solidaire>

Pour être Kapseur sur Angers, Nantes Métropole, St Nazaire complète le formulaire sur

<https://rejoins.afev.org/kaps>

## La colocation intergénérationnelle

Dans le cadre de l'habitat partagé intergénérationnel et solidaire, « l'hébergé » (jeune de moins de 30 ans) est logé contre une participation financière modeste, voire symbolique, chez un « hébergeur » (personne âgée de plus de 60 ans). En échange, il doit assurer une présence et rendre de menus services ponctuels dans les tâches quotidiennes.

Les jeunes peuvent bénéficier des aides au logement de la Caf.

Plus d'infos auprès des associations spécialisées.

[www.letempspourtoit.fr](http://www.letempspourtoit.fr)  
[www.nantesrenoue.com](http://www.nantesrenoue.com)

## Autres modes de cohabitation

### Les résidences intergénérationnelles

Ces résidences regroupent des logements adaptés à loyer modéré pour des personnes vieillissantes, isolées et des étudiants. Des espaces et temps de convivialité sont mis en place pour permettre de tisser et d'animer du lien social dans un immeuble collectif.

[www.habitat-humanisme.org](http://www.habitat-humanisme.org)

[www.keybaco.fr](http://www.keybaco.fr)

[www.soliha.fr](http://www.soliha.fr)

### La chambre meublée chez l'habitant

Bon plan pour ceux qui recherchent l'ambiance familiale et qui disposent d'un petit budget. Des particuliers louent une chambre meublée indépendante de leur appartement ou maison avec un accès à la cuisine et à la salle de bain. Cette formule a des avantages : pas d'aménagement, accès au wifi de la famille, possibilité de partager le repas du soir... Elle présente aussi des inconvénients : tu disposes de peu d'intimité et il n'est pas évident d'inviter tes amis car tu n'es pas chez toi !

**Bon à savoir :** pense à signer un bail.

[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr) (pour étudiants)

[www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)

[www.infos-jeunes.fr](http://www.infos-jeunes.fr)

### Logement contre services

Certains propriétaires proposent gratuitement une chambre meublée en échange de garde d'enfants et de soutien scolaire. Il est conseillé de rédiger un écrit sur les conditions de l'échange (durée, mise à disposition, gratuité, prestations fournies...) pour éviter tout conflit. Les services rendus ne doivent pas être supérieurs au montant du loyer d'une chambre. Les annonces se trouvent sur les principaux sites de logement.

Attention, il n'y a aucune législation pour encadrer ce type d'hébergement. Reste vigilant !

## Habiter en résidence

Plusieurs types de résidences existent, selon ton statut, ton budget et tes besoins.

### Cités U' et résidences universitaires

Les logements en cités et résidences universitaires du Crous sont attribués aux étudiants, sous conditions de ressources, pour une année universitaire (demande renouvelable). **Les étudiants boursiers** sont prioritaires.

**N'attends pas les résultats du bac** pour préparer ta rentrée 2024-2025 ! Adresse-toi au Crous de ton académie pour en savoir plus sur les loyers, les services proposés (connexion internet, équipements...), la localisation des

résidences, les logements libres en cours d'année (départ d'étudiants en stage ou en réorientation), les restos U et cafets U...

➔ Pour les coordonnées des résidences Crous, voir le carnet d'adresses.



- Loyers modérés et toutes charges comprises.
- Les locations ouvrent droit aux aides au logement (versées aux résidences Crous).
- Accès à Internet.

## CALENDRIER DES DÉMARCHES

*Zoom*



### Avant le 31 mai 2024

1



#### ✓ Demande de DSE

Fais ta demande de dossier social étudiant en ligne : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr).

### Dès le 7 mai

2

#### ✓ Dépôt des vœux

Tu peux demander jusqu'à 4 vœux dans la ou les villes de ton choix (1 vœu par formation).

### du 11 juin au 2 juillet

3



#### ✓ Attribution du logement

Il y a 4 tours d'affectation, ce qui te permet d'ajuster selon tes choix d'études et tes résultats d'orientation.

Tu as 48h pour confirmer la réservation en ligne. Priorité aux boursiers.

### Autour du 11 juillet

4



#### ✓ Phase complémentaire

Ouverte à tous les étudiants.

## Foyers et maisons d'étudiants

Les foyers peuvent être à caractère religieux, avec des conditions d'accueil spécifiques : pour filles uniquement, règles de vie strictes... Renseigne-toi pour vérifier que ce type de foyer te convient.

➔ Pour les coordonnées des foyers pour étudiants, voir le carnet d'adresses.

Les maisons d'étudiants accompagnent, hébergent, accueillent des jeunes français et étrangers qui poursuivent leurs études.

Liste des chambres par ville :  
[www.unme-asso.com](http://www.unme-asso.com).

## Résidences Habitat Jeunes

Les résidences Habitat Jeunes accueillent principalement des jeunes de 16 à 30 ans en cours d'insertion sociale et professionnelle : jeunes travailleurs, salariés, stagiaires, apprentis, jeunes en formation, demandeurs d'emploi indemnisés.

Quelques places sont disponibles pour les scolaires et les étudiants.

Les résidences Habitat Jeunes proposent plusieurs types de logements (chambre, studio...) à des prix accessibles, toutes charges comprises.

Ces logements ouvrent droit aux allocations de la Caf. Ils sont le plus souvent meublés pour faciliter l'installation des jeunes en mobilité.

Un accompagnement individualisé peut être proposé par des professionnels (aide dans les démarches administratives, la recherche d'emploi...).

[www.habitatjeunes.org](http://www.habitatjeunes.org)

**Rendez-vous sur la carte interactive pour trouver la résidence ou le service qui te convient. Les demandes s'effectuent en ligne.**

[www.urhajpaysdelaloire.fr](http://www.urhajpaysdelaloire.fr)

[www.edit-nantes.fr](http://www.edit-nantes.fr)

[www.mademande-habitatjeunes.fr](http://www.mademande-habitatjeunes.fr)

[www.escalesouest.com](http://www.escalesouest.com)

➔ Pour les coordonnées des résidences Habitat Jeunes, voir le carnet d'adresses.



- La redevance (loyer) payable à la fin du mois est toutes charges comprises.
- Durée de séjour variable : à la semaine, au mois.
- Préavis de départ d'une semaine.

## Résidences sociales

On retrouve notamment sous cette appellation les résidences Adoma ou Coallia.

Elles s'adressent à tout public en difficulté : jeunes actifs précaires, familles monoparentales démunies, demandeurs d'asile, travailleurs migrants...

Les résidences sociales apportent une solution transitoire en attendant un relogement dans le parc immobilier traditionnel. Ces logements temporaires sont meublés et conventionnés APL.

Les résidents disposent également d'un accompagnement pour les aider dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits.

Tu peux être dirigé vers une de ces résidences en passant par l'intermédiaire d'un travailleur social (CCAS, Mission locale...).

[www.adoma.fr](http://www.adoma.fr)

[www.coallia.org](http://www.coallia.org)

[www.residencessoleil.fr](http://www.residencessoleil.fr)

## Résidences privées pour étudiants et jeunes actifs

Les résidences privées pour étudiants et jeunes actifs proposent des appartements équipés et meublés aux étudiants et aux jeunes salariés le temps d'un stage, de leurs études... Ces résidences ouvrent droit à l'APL.

Des espaces collectifs (salle de travail, de convivialité...) ainsi que des services (laverie, local à vélo, parking...) sont accessibles aux résidents.

Les résidences sont souvent bien situées : en centre-ville, proche des universités, des transports en commun. Avant de t'engager, fais-toi préciser les tarifs, les charges, les frais de dossiers éventuels, les conditions de départ (préavis...), pour ne pas avoir de surprise financière.

La plupart des résidences proposent d'effectuer la demande de logement sur leur site.

Liste des résidences par ville sur :

[www.adele.org](http://www.adele.org)

<https://logement.studyrama.com>

➔ Pour les coordonnées des résidences privées, voir le carnet d'adresses.

## En cas d'urgence

Si tu es sans-abri (en rupture familiale, expulsé par ton propriétaire, sans aide pour t'héberger provisoirement...) ou témoin d'une telle situation, appelle le **115** pour ne pas dormir dans la rue, pour être aidé ou pour venir en aide.

**Numéro vert, gratuit, fonctionnant 24h/24 et 7j/7**

## Voisins solidaires

Cette formule permet aux jeunes (étudiants, jeunes travailleurs et demandeurs d'emploi) de moins de 30 ans d'être logés au sein de foyers pour adultes en situation de handicap.

Plus d'infos sur

[www.nantesrenoue.com](http://www.nantesrenoue.com)

## Résidences Universitaires sociales pour étudiants

Elles proposent des logements meublés, clés en main, au prix du social (et pour certaines des services et de l'accompagnement). Accessibles aux étudiants et aux alternants sous condition de ressources, elles ouvrent droit aux Allocations Logement.

<https://loirecampus.fr>

[www.escalesouest.com](http://www.escalesouest.com)

## Les Compagnons du devoir

Les jeunes effectuant leur formation avec les Compagnons du devoir et du Tour de France peuvent être logés dans les Maisons des compagnons du devoir. En région, possibilité d'accueil sur Nantes, Angers, Cholet, Saumur et Le Mans.

[www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)  
rubrique Maisons et CFA

## Campus vert

Le logement étudiant à la campagne ! Des studios sont proposés par des agriculteurs dans leur ferme à des prix modérés. Une formule qui existe en Bretagne, en Île-de-France et dans les Hauts-de-France.

[www.campusvert.com](http://www.campusvert.com)

## Hébergement de courte durée

Des solutions existent pour te loger quelques nuits ou semaines.

### Résidences universitaires

À partir de janvier, selon les places disponibles, les résidences universitaires sont accessibles pour une nuit, quelques jours, voire plus, à l'occasion d'un stage ou d'une mobilité dans une autre région. Les étudiants boursiers et non boursiers peuvent en bénéficier.

Plus d'infos :

- De une nuit à un mois :

[www.bedandcrous.com](http://www.bedandcrous.com)

- Plus d'un mois :

[www.trouverunlogement.lescrous.fr](http://www.trouverunlogement.lescrous.fr)

➔ Pour les coordonnées des Crous, voir le carnet d'adresses.

### Résidences privées / Habitat Jeunes

Certaines résidences proposent des formules à la semaine ou au mois (voir p. 20-21).

### Chambre chez l'habitant

Cette formule conviviale, utile pour une nuit, devient vite chère.

[www.airbnb.fr](http://www.airbnb.fr)

[www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)

[www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)

[www.clevacances.com](http://www.clevacances.com)

[www.chambres-hotes.fr](http://www.chambres-hotes.fr)

### Auberges de jeunesse

Un mode d'hébergement accessible à tous, avec une carte annuelle d'adhésion à prix modique.

[www.hifrance.org](http://www.hifrance.org)

### Camping

Une location en mobil-home est également envisageable.

[www.campingfrance.com](http://www.campingfrance.com)

### Hébergement temporaire chez l'habitant - HTH

Ce dispositif permet à un jeune, âgé de 15 à 30 ans, d'être hébergé chez un particulier, à un tarif abordable (15 € la nuit dans la limite de 270 € par mois), dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'une formation, d'un stage, d'un entretien...

### Hébergement possible sur les Communautés de communes de :

>> En 44

Châteaubriant Derval • Pays d'Ancenis • Nozay • Nantes métropole • Grand Lieu • Sud Retz Atlantique • Pornic agglo Pays de Retz • Cap Atlantique • Carene Saint Nazaire agglo, Sud Estuaire

>> En 49

Angers Loire métropole • Mauges Communauté • Loire Layon Aubance • Agglomération du Choletais > Pays Vihierois • CA Saumur Val de Loire

>> En 53

Coëvrons • Mayenne Communauté • Laval agglo

>> En 72

Pays Fléchois • Loué Brûlon Noyen • Pays de Sabolien • Sud Sarthe • Loir Lucé Bercé • Val de Sarthe • Gesnois Bilurien • Vallées de la Braye et de l'Anille • Pays Huisne Sarthoise • Haute Sarthe Alpes Mancelles • Champagne Conlinoise et Pays de Sillé

>> En 85

Sud Vendée Littoral • La Roche sur Yon agglo

### Plus d'infos sur

[www.urhajpaysdelaloire.fr](http://www.urhajpaysdelaloire.fr)

rubrique Trouver votre logement

### Logement Solidaire chez l'habitant sur le territoire d'Ombrée d'Anjou (49).

Contact : France services

Tél. 02 41 92 48 01

à partir de  
**415€**  
sans frais  
de dossier



Résidence FAC-HABITAT Le Ribay au Mans

fac-habitat

## NOS 4 RÉSIDENCES DANS LE CENTRE-OUEST !

- ANGERS** Internationale St Serge  
02.41.88.27.04
- CESSON-SÉVIGNÉ** Le Castel Rive  
02.40.74.71.87
- LE MANS** Le Ribay  
02.43.28.20.51
- NANTES** De la Salle, Orrion,  
Les Jardins de la Tour 02.40.74.71.87

Infos, dispo  
et réservation



[www.fac-habitat.com](http://www.fac-habitat.com)

FAC-HABITAT association déclinée en sous-Prefecture d'Avenir-Provence sous le n°17771022014 - SIRET : 344 149 952 03346 - code NAF : 9499Z  
Siège social - 5, rue Charles Duchesne BP5013792 Aizen-Provence Cedex 3. FAC-HABITAT est une marque de l'association FAC-HABITAT utilisée  
par ses structures FAC-HABITAT, CNEP et ARBAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels  
qu'elles concluent avec les locataires.

## APPARTEMENTS ÉQUIPÉS\*

ÉTUDIANTS OU JEUNES ACTIFS

DÉCOUVREZ TOUTES  
NOS RÉSIDENCES  
ILLE-ET-VILAINE  
MORBIHAN  
LOIRE-ATLANTIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

Inscrivez-vous sur :  
[www.espacil-habitat.fr](http://www.espacil-habitat.fr)

Flasher ce QR code  
pour en savoir plus !



SANS  
FRAIS D'AGENCE

LOYERS  
MODÉRÉS

Espacil Habitat  
Stratégie Act'at'Logement

\* Meuble / Déco / Basse / Cuisine / Placard / Plaque / Four / Électroménager

Univea  
CAMPUS

## LOCATION RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Nantes : 02 40 40 86 54

La Roche sur Yon : 02 51 62 33 45

[www.univeacampus.fr](http://www.univeacampus.fr)

Appart meublé • Résidence équipée  
Internet • Balcon • Laverie • Et plus encore...

## Premier contact efficace

Tu as trouvé une offre qui t'intéresse ? Avant de demander un rendez-vous avec le bailleur (propriétaire, agent immobilier...), anticipe les questions qui seront posées lors du premier contact (téléphonique ou par mail).

Au début de l'échange, présente-toi et indique où tu as trouvé l'annonce : dans un journal, sur Internet, par le bouche à oreille...

### À vérifier avant de visiter

- Quelle est la surface du logement ?
- Est-il meublé ?
- À quelle date est-il disponible ?
- Dans quel quartier est-il ? Proche des transports en commun ?
- À quel étage se situe-t-il ?
- Que comprennent les charges et quel est leur montant ? (attention au « tout compris » qui n'intègre pas toujours l'électricité, l'eau et le chauffage...)
- Quel est le montant du dépôt de garantie ?
- Existe-t-il d'autres frais (honoraires...)?
- Y a-t-il un garage ou un local à vélo ? Un parking ? Peut-on se garer facilement à proximité ?

À la fin de la conversation, n'oublie pas de te faire confirmer le lieu de rendez-vous, le nom et le numéro de téléphone de ton interlocuteur.

### Astuces

- Privilégie les visites en soirée pour les éventuelles nuisances sonores et en journée pour la luminosité !
- Si possible, visite le logement accompagné : deux paires d'yeux valent mieux qu'une !

## Les questions du bailleur

- Es-tu étudiant ? salarié ?
- Si tu es salarié, es-tu intérimaire ? En CDD ou en CDI ? La période d'essai est-elle terminée ?
- Quelles sont tes ressources financières ?
- As-tu un garant ? Quelle est sa situation ? Si tu n'as pas de garant, voir p. 10 et 11.
- Es-tu déjà locataire ?

### Lutte contre les discriminations

Si tu penses avoir été défavorisé lors de ta recherche de logement pour plusieurs raisons : origines, sexe, âge, état de santé, ou toute autre critère de discrimination, tu peux t'informer et te faire aider sur :

[www.antidiscriminations.fr](http://www.antidiscriminations.fr)

Pour joindre le Défenseur des droits : **3928** (numéro de signalement et d'accompagnement des victimes de discrimination).

## LES DOCUMENTS QUE LE BAILLEUR EST EN DROIT DE TE DEMANDER OU PAS

✓ Documents autorisés	✗ Documents interdits
✓ Pièce d'identité (passeport, carte d'identité, titre de séjour...).	✗ Attestation d'absence de crédit.
✓ Justificatifs de situation (carte étudiant, contrat de travail, d'apprentissage...).	✗ Copie de ton relevé de compte.
✓ Justificatifs de domicile (quittance de loyer, attestation d'hébergement en cours...).	✗ Extrait de ton casier judiciaire.
✓ Justificatifs de ressources de ton garant (avis d'imposition, bulletins de salaire...) ou ton « visa » Visale.	✗ Dossier médical.
✓ Estimation de l'allocation Caf (voir p. 8 et 9 pour t'informer sur les aides de la Caf).	✗ De l'argent pour réserver le logement.

Pour plus d'infos, consulte le site de l'Agence nationale pour l'information sur le logement : [www.anil.org](http://www.anil.org) rubrique Votre projet / Vous êtes locataire. Tu peux aussi te rendre dans une Agence départementale d'information sur le logement (pour les coordonnées, voir le carnet d'adresses à la fin du guide).

**Notre conseil :** prépare soigneusement ton dossier de locataire avant de prendre rendez-vous pour une visite. Qu'ils soient imprimés, sur clé USB, sur ta boîte mail ou directement sur le site [www.dossierfacile.fr](http://www.dossierfacile.fr), réunis bien tous ces documents !

**Fais des photocopies, ne donne jamais les originaux !**

## TON PENSE-BÊTE VISITE

### INFOS PRATIQUES



- ✓ D'où vient l'offre?
- ✓ Contact de l'agent ou du propriétaire
- ✓ Adresse du logement
- ✓ Nom du quartier
- ✓ Date de disponibilité

### INFOS FINANCIÈRES



- ✓ Montant du loyer
- ✓ Charges : montant + précisions de ce qui est inclus
- ✓ Montant du dépôt de garantie
- ✓ Frais (agence / notaire)

### ÉTAT DU LOGEMENT



- ✓ Accès au logement et état du bâtiment
- ✓ État des pièces principales
- ✓ État et équipement de la cuisine
- ✓ État des sanitaires
- ✓ État des surfaces (sols, murs, plafonds)
- ✓ État des équipements (électricité, chauffage...)
- ✓ État du mobilier (dans un logement meublé)
- ✓ Connexion web : accès tél / ADSL / fibre optique

### DESCRIPTION



- ✓ Type de logement (chambre, studio...)
- ✓ Vide / meublé
- ✓ Surface
- ✓ Orientation (ensoleillement)
- ✓ Étage
- ✓ Parking / garage / cave
- ✓ Jardin / espaces verts

### INFOS ÉNERGÉTIQUES



- ✓ Chauffage (gaz, électrique, individuel, collectif)
- ✓ État des fenêtres, portes...
- ✓ DPE (diagnostic de performance énergétique)

### MES IMPRESSIONS



- ✓ Environnement
- ✓ Proximité des commerces
- ✓ Transports

## SUITE À LA VISITE

Recherches



Visite



### TU ATTENDS LA RÉPONSE

Demande au propriétaire dans combien de temps il rendra sa décision.

Réponse positive



### TU PRENDS LE LOGEMENT

Dans ce cas, tout s'enchaîne très vite, le propriétaire n'a aucun intérêt à laisser traîner les choses ! Tu conviens d'un rendez-vous pour établir le contrat de location, l'état des lieux et la remise des clefs.



• Même si tu penses avoir trouvé l'appartement de tes rêves, continue les visites tant que tu n'as pas signé le bail.



• Tu n'as pas osé en parler lors de la visite ? L'état des lieux est le moment idéal pour constater et mentionner toutes les anomalies (voir p. 29).

Réponse négative



### ÇA N'A PAS MATCHÉ

Tu n'as pas été retenu ou tu n'as pas souhaité donner suite...



>>> Poursuis tes recherches !

## Tout sur le bail

Le bail (contrat de location) est un document obligatoire signé par le propriétaire et par le locataire.

### Durée minimale du bail

- Logement **vide** : **3 ans** (reconductible tacitement), quand le propriétaire est un particulier.
- Logement **meublé** : **1 an** (reconductible tacitement) ou **9 mois** si le locataire est étudiant ou apprenti (non renouvelable tacitement).

### Contenu

- Coordonnées du propriétaire (ou du gestionnaire du logement).
- Nom du locataire (ou des colocataires).
- Durée de la location et date à partir de laquelle le locataire dispose du logement.
- Description du logement et de ses annexes (cave, jardin...).

### Bail mobilité

Ce bail, plus flexible, concerne les logements meublés loués entre 1 et 10 mois à des étudiants ou à des personnes en mobilité professionnelle : formation, études supérieures, apprentissage, service civique... Avec ce contrat, le bailleur ne peut pas exiger de dépôt de garantie mais il a la possibilité de demander une caution, notamment par la garantie Visale (voir p. 10).

- Liste des équipements du logement et des parties communes (escalier, ascenseur...).
- Surface habitable.
- Destination du local loué (usage d'habitation ou professionnel).
- Montant du loyer et des charges : modalités de paiement et révision éventuelle.
- Montant du dépôt de garantie.
- Montant du dernier loyer payé par le précédent locataire (s'il a quitté le logement depuis moins de 18 mois).
- Estimation des dépenses de chauffage.
- Nature et montant des travaux effectués depuis la fin de la dernière location.

Pour plus d'infos : [www.anil.org](http://www.anil.org)

### Documents joints

- Une notice d'information (indiquant les droits et obligations du propriétaire et du locataire).
- État des lieux (voir p. 29).
- État du mobilier (logement meublé).
- Si l'immeuble est en copropriété, règlement des parties communes et privées.
- Attestation d'assurance du locataire.
- Engagement de caution (le propriétaire exige la plupart du temps la caution d'un tiers).
- Dossier de diagnostic technique (DDT) avec, entre autres, le diagnostic de performance énergétique (DPE) et l'état de l'installation intérieure d'électricité et de gaz.

### Attention à la sous-location !

Sous-louer alors que l'on est soi-même locataire n'est légal qu'avec l'autorisation écrite du propriétaire. Sous-louer sans autorisation peut entraîner la résiliation du bail.

Le montant du loyer ne doit pas dépasser celui du locataire principal.

En tant que sous-locataire, tu n'auras aucun lien juridique avec le propriétaire, ton seul interlocuteur sera ton locataire. Tu auras aussi des difficultés à obtenir des aides au logement (sauf dans le cas de la colocation intergénérationnelle) et à t'assurer.

### Colocation

Deux options possibles : le **bail unique** (tous les colocataires signent le même bail) ou le **bail individuel** pour chaque colocataire (voir p. 16).

### Location meublée

Le logement est équipé de meubles indispensables (lit, chaises, table...) et d'appareils électroménagers (réfrigérateur, plaques de cuisson...).

Consulte la liste des éléments obligatoires sur : [www.anil.org](http://www.anil.org) rubrique Votre projet / Vous êtes locataire / Location meublée

## État des lieux

L'état des lieux est un document obligatoire joint au bail. Il décrit le logement pièce par pièce, ainsi que les équipements et les annexes (cave, grenier, garage...) et précise l'état des revêtements des sols, murs et plafonds, équipements et éléments. Conserve-le précieusement pendant toute la durée de la location.

Pour être valable, l'état des lieux, établi à l'entrée dans le logement, doit être signé par le locataire et le propriétaire (il peut être modifié dans les 10 jours par le locataire, et durant le 1<sup>er</sup> mois de la période de chauffe pour le chauffage). Si aucune dégradation n'est constatée entre l'état des lieux d'entrée et celui de sortie, tu pourras récupérer le dépôt de garantie. Lors de l'état des lieux d'entrée, signale les anomalies avec des termes précis : « humide », « déchiré », « troué », plutôt que « correct », « moyen », « passable ».

### Assurance obligatoire !

Si tu ne souscris pas une assurance multirisque habitation (à renouveler chaque année) le propriétaire peut résilier ton bail ou prendre une assurance et te la facturer.

## Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie (souvent appelé à tort « caution ») est une somme d'argent versée au propriétaire ou à une agence immobilière lors de la signature du bail. Elle est destinée à couvrir les éventuels manquements du locataire lors de son départ (loyers impayés, absence de réparations...).

Son montant ne peut être supérieur à **1 mois de loyer** hors charges (2 mois pour une location meublée) et ne peut être réévalué en cours de bail.

Des aides existent pour financer le paiement du dépôt de garantie (voir p. 11).

### Logement en mauvais état ?

Si tu es locataire et que tu vis dans un logement en très mauvais état, dégradé, voire dangereux, il est désormais possible d'appeler le numéro « Info logement indigne » au **0806 706 806**. Tu seras mis en relation avec un conseiller qui t'aidera à évaluer l'importance des problèmes, te précisera tes droits et t'indiquera la marche à suivre.

## Quel délai pour récupérer le dépôt de garantie ?

Le propriétaire doit te le restituer :

- 1 mois après l'état des lieux de sortie et la remise des clefs,
- 2 mois après si des dégradations ont été constatées, leur coût étant déduit du dépôt de garantie.

En cas de conflit, des associations peuvent t'aider (voir p. 31).

Pour récupérer le dépôt de garantie, pense à donner ta nouvelle adresse au propriétaire !

## Loyer et charges

Tu dois payer ton loyer jusqu'à la fin du bail. En cours de bail, le loyer peut être révisé une fois par an si une clause le prévoit. En plus du loyer, tu régleras les charges locatives :

- les frais liés au logement et à l'usage de l'immeuble (eau, ascenseur, chauffage collectif...);
- les dépenses d'entretien et de petites réparations des parties communes de l'immeuble;
- les taxes locatives (enlèvement des ordures ménagères...).

Le paiement est généralement mensuel. Chaque année, une régularisation permet d'ajuster les versements aux dépenses réelles.

**Bon à savoir :** le propriétaire doit te remettre gratuitement une quittance de loyer si tu en fais la demande.

## Réparations locatives

Les petites réparations et l'entretien courant sont à **ta charge** (raccords de peinture, remplacement des interrupteurs, entretien de la chaudière, changement des piles du détecteur de fumées...). Si tu ne les effectues pas, leur coût peut être déduit du dépôt de garantie.

Le **propriétaire** a, quant à lui, la responsabilité des grosses réparations du logement et de ses équipements (changement de la chaudière, réfection de la toiture...).

➔ Pour plus d'infos, consultez le guide SOLIHA IMMO :



## Préavis et congés

Tu pourras donner congé à ton propriétaire à tout moment sans te justifier (par lettre recommandée avec accusé de réception, par acte d'huissier ou remise en main propre contre récépissé ou émargement), mais tu devras respecter un délai de préavis de **3 mois**. Le délai est réduit à **1 mois** si tu quittes une location meublée ou dans les cas suivants :

- logement en zone tendue : renseignements sur [www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues](http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues) ;
- mutation professionnelle ;
- perte d'emploi ;
- obtention d'un premier emploi (CDD ou CDI) ;
- nouvel emploi suite à une perte d'emploi ;
- bénéficiaire du RSA ou de l'AAH ;
- attribution d'un logement social ;
- raison de santé justifiant un changement de domicile.

De son côté, le propriétaire peut, dans certains cas (reprise du logement pour y habiter en tant que résidence princi-

pale par exemple), te donner congé à la date d'expiration de ton bail. Il devra cependant te prévenir au moins 6 mois à l'avance en cas de logement vide, 3 mois à l'avance pour un meublé.

## S'informer / se défendre

En cas de désaccord ou de conflit avec ton propriétaire, ces organismes peuvent te conseiller.

### Adil

Les Agences départementales d'information sur le logement (Adil) conseillent gratuitement sur les questions juridiques, financières ou fiscales liées à l'habitat.

[www.anil.org](http://www.anil.org)

➔ Pour les coordonnées des Adil en région voir le carnet d'adresses.

### Réseau Info Jeunes

Les professionnels du réseau IJ informent et conseillent gratuitement sur toutes les questions liées au logement : offres, aides, démarches en ligne, droits et devoirs des locataires et propriétaires... Ils orientent, si nécessaire, vers un organisme spécialisé.

[www.infos-jeunes.fr](http://www.infos-jeunes.fr)

### Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)

Les CLLAJ proposent une aide personnalisée aux jeunes à la recherche d'un logement. Ils leur permettent d'accéder à leurs droits (accès, maintien, sortie du logement) et à une solution de logement adaptée. Leurs services s'adressent aux 16-30 ans, quelle que soit leur situation professionnelle et personnelle.

[www.uncllaj.org](http://www.uncllaj.org)

[www.projet-toit.fr](http://www.projet-toit.fr)

[www.edit-nantes.fr](http://www.edit-nantes.fr)

## Commission départementale de conciliation (CDC)

Litiges relatifs au loyer, au dépôt de garantie, à l'état des lieux... la commission recherche une solution amiable avec le bailleur. Il existe une commission dans chaque département.

## Associations de défense du locataire

Elles informent, conseillent et défendent les locataires.

[www.clcv.org](http://www.clcv.org)

[www.lacnl.com](http://www.lacnl.com)

[www.la-csf.org](http://www.la-csf.org)

[www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)

[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

## Autres interlocuteurs

Pense aussi au **conciliateur de justice**, dont le rôle consiste à trouver un règlement à l'amiable des différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires : [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)

Tu peux également te rendre dans un **Point-justice**.

[www.annuaires.justice.gouv.fr](http://www.annuaires.justice.gouv.fr) rubrique Lieux d'information

➔ Pour les coordonnées des organismes et associations cités, voir le carnet d'adresses.

Disponible gratuitement dans le réseau Info Jeunes ou consultable sur notre site [www.infos-jeunes.fr](http://www.infos-jeunes.fr) rubrique Accéder aux droits



# l'été

en TER  
avec Aléop

Juin, juillet et août 2024

Pass Jeune  
Aléop en TER  
**25€/mois**

Voyages illimités  
en Pays de la Loire  
pour les -26 ans.

Plus d'infos sur [www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire](http://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire)

Aléop  
LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE

SNCF  
VOYAGEURS

Ton site internet

INFOS-JEUNES.FR

et ton appli sur mesure t'informent !



Offres de logement,  
offres d'emploi,  
dispositifs d'accès aux droits,  
actus, bons plans...



DISPONIBLE SUR  
Google Play

Télécharger dans  
l'App Store

# Emménager Déménager

## Check-list des formalités

### Pour emménager / déménager, pense à :

- ✓ envoyer ton préavis de départ par courrier en recommandé avec accusé de réception (voir p.31);
- ✓ résilier / souscrire une assurance habitation obligatoire;
- ✓ dresser l'état des lieux (entrée / sortie) avec l'agence, le propriétaire ou le bailleur;
- ✓ fournir le justificatif de l'assurance habitation;
- ✓ relever les compteurs d'énergie (eau, électricité, gaz) et résilier ou établir tes contrats auprès des fournisseurs de ton choix;
- ✓ demander la résiliation, l'ouverture ou le transfert de ta ligne téléphonique et Internet;
- ✓ inscrire/retirer ton nom sur/de la boîte aux lettres et l'interphone;
- ✓ prévenir les administrations de ton changement d'adresse: Caf, banque, assurance maladie, employeur, France Travail, impôts...;
- ✓ demander le changement d'adresse sur ta carte d'identité ou titre de séjour et la carte grise;
- ✓ t'inscrire sur les listes électorales de la commune;
- ✓ réserver une place de stationnement le jour du déménagement, t'assurer que la rue est accessible et vérifier que le camion de location passe bien l'entrée du parking ou du garage de l'immeuble!

**Bon à savoir :** informe de ton changement d'adresse en une seule fois sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique Démarches et outils / Démarches en ligne.



### Donne une seconde vie aux objets

Pour faire des économies et être écoresponsable, profite des vide-greniers et des ressourceries pour acheter, donner ou revendre tes objets. Une autre solution : répare-les ou fais-les réparer.

Pour certains objets, tu peux bénéficier du bonus réparation octroyé par l'État. Renseigne-toi sur : [www.ecologie.gouv.fr/bonus-reparation](http://www.ecologie.gouv.fr/bonus-reparation).

[vide-greniers.org](http://vide-greniers.org)

[envie.org](http://envie.org) : électroménager

[repaircafe.org/fr](http://repaircafe.org/fr) : réparer de l'électroménager, des meubles, des objets usuels, des vélos...

[ressourceries.info](http://ressourceries.info)

[emmaus-france.org](http://emmaus-france.org)

[donnons.org](http://donnons.org)

[jedonne.fr](http://jedonne.fr)

### Applications

**Trocr** : Chaque objet mis en ligne génère un don pour une association

**Geev** : objets gratuits

Plus de  
60 Structures  
Info Jeunes

**info** Pays de la Loire  
**jeunes**  
EXPLORER LES POSSIBLES

et  
des Relais  
Info Jeunes  
pour t'accompagner  
en Pays de la Loire !



INFOS-JEUNES.FR



Accéder  
aux droits



Construire  
son parcours



Apprendre à  
s'informer



Partir à  
l'étranger



Travailler



Prendre  
soin de soi



Se distraire



Se loger



Entreprendre



Se déplacer



S'engager

## LES AIDES FINANCIÈRES

### Les Caisses d'Allocations Familiales (Caf)

Retrouve tous les points d'accueil Caf par département sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Service téléphonique 3230 (prix d'un appel local) ou 09 69 32 52 52 (étudiants) (cf p 8)

#### Nantes

22 rue de Malville

#### Saint Nazaire

10 Place Pierre Sépard

#### Angers

49 avenue Jeanne d'Arc

#### Laval

11 quai Paul Boudet

#### Le Mans

178 avenue Bollée

#### La Roche sur Yon

109 boulevard Louis Blanc

### Action Logement

[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

Pour toute question sur le suivi d'une demande en cours contacte le centre relation clients 0970 800 800 (numéro non surtaxé) (cf p. 10-11). Les agences en région :

#### Nantes

Place des Fonderies

1 rue de Récife

Tél : 02 55 58 05 30

#### Saint-Nazaire

2 avenue Barbara - Trignac

Tél : 02 72 27 60 22

#### Angers

18 place Mendès France

Tél : 02 55 98 11 77

#### Cholet

43 avenue Gambetta

Tél : 02 41 71 33 60

#### Laval

22 rue Royallieu

Tél : 02 49 03 60 28

#### Le Mans

25 rue d'Arcole

Tél : 02 43 39 56 78

#### La Roche sur Yon

125 boulevard des Belges

Tél : 02 53 07 50 30

## TROUVER SON LOGEMENT

### Les cités et résidences universitaires du Crous

#### Crous Nantes - Pays de la Loire

2 boulevard Guy Mollet - Nantes - Tél : 09 72 59 65 44 - [www.crous-nantes.fr](http://www.crous-nantes.fr)

#### Nantes

##### Cité U' Fresche Blanc

51 rue du Fresche Blanc

##### Résidence U' Jacques Tymen

1-7 Esplanade de la Pierre Percée

##### Résidence U' La Haute Forêt

13 rue de la Haute Forêt

##### Résidence U' Les Saumonières

14 rue des Saumonières

##### Résidence U' Corbilo

18 rue Anatole de Monzie

##### Résidence U' Ile de Nantes

23 boulevard de la Prairie au Duc

##### Résidence U' Jean Tusques

1 rue des Epinettes

##### Cité U' Casterneau

1 rue André Baugé

##### Résidence U' Les Landes

9 rue Jean Poulain

##### Cité U' La Bourgeoinière

3-7 rue des Renards

### **Cité U' Berlioz**

81 rue de la Gaudinière

### **Résidence U' Longchamp**

81 rue de la Gaudinière

### **Résidence U' Alice Milliat**

13 à 21 rue du Fresche Blanc

### **Cité U' Launay Violette**

Chemin de Launay Violette

### **Résidence U' Olympe de Gougues**

63 rue de la Bourgeonnière

### **Résidence U' Wangari Maathai**

2 chemin de Launay Violette

### **Résidence U' Madeleine Brès**

Rue Pierre Adolphe Bobierre

### **Résidence U' O'Slow**

42 boulevard Gustave Roch

### **Cité U' Chanzy**

1 rue Henri Lasne

### **Résidence U' Central Green**

5-7 route de la Jonelière

### **Résidence U' Léonard de Vinci**

2 rue du Haut Moreau

### **Résidence U' Les Jardins d'Augustin**

8 rue de la Carterie

## **Saint Nazaire**

### **Cité U' Heinlex**

60 rue Michel Ange

### **Résidence U' John Pershing**

60 bis rue Michel Ange

## **Les résidences privées pour étudiants et jeunes actifs**

Présentation à titre indicatif des résidences et centrales de réservation en ligne.

[www.espacil-habitat.fr](http://www.espacil-habitat.fr)

[www.appartcity.com](http://www.appartcity.com)

[www.residetape.fr](http://www.residetape.fr)

[www.estudines.com](http://www.estudines.com)

[www.fac-habitat.com](http://www.fac-habitat.com)

[www.nexity-studea.com](http://www.nexity-studea.com)

[www.kley.fr](http://www.kley.fr)

[www.univea-campus.fr](http://www.univea-campus.fr)

[www.lesbellesannees.com](http://www.lesbellesannees.com)

[www.etablieres.fr](http://www.etablieres.fr)

[www.odalys-campus.com](http://www.odalys-campus.com)

[www.coallia-jeunes.org](http://www.coallia-jeunes.org)

[www.meretgolf.com](http://www.meretgolf.com)

[www.nantaise-habitations.fr](http://www.nantaise-habitations.fr)

## **Les résidences Universitaires sociales pour étudiants**

[www.loirecampus.fr](http://www.loirecampus.fr)

[www.escalesouest.com](http://www.escalesouest.com)

## **Angers**

### **Résidence U' Flora Tristan**

1 square Flora Tristan

### **Résidence U' les Hauts de St Aubin**

116 boulevard Jean Moulin

### **Cité U' Bourgonnier**

19 rue Lainé Laroche

### **Résidence U' La Madeleine**

21 rue Lainé Laroche

### **Résidence U' Célestin Port**

25 rue Célestin Port

### **Résidence U' René Rouchy**

3 rue René Rouchy

### **Résidence U' Einstein**

30 rue Marie Marvingt

### **Cité U' Belle Beille**

8-10 boulevard Victor Beauossier

### **Résidence U' Dauversière 2**

22 place de la Dauversière

### **Résidence U' Volta**

10 rue Joseph Lakanal

### **Cité U' Lakanal**

25 rue Jean-Baptiste Lamarck

### **Résidence U' Faidherbe**

4 rue Faidherbe

### **Cité U' Couffon Pavot**

1 rue Léon Pavot

### **Résidence U' Madge Syers**

1 allée du Président Chirac

## **Laval**

### **Résidence U' La Dormerie**

54 rue des Docteurs Calmette et Guérin

### **Résidence Robert Tatin**

5 place du 7 et 15 juin 1944

## **Le Mans**

### **Résidence U' Bartholdi**

16 avenue Bartholdi

### **Cité U' Vaurouzé**

16 boulevard Charles Nicolle

## **La Roche sur Yon**

### **Résidence U' La Simbrandière**

1 rue de la Simbrandière

### **Résidence U' Alpha City**

163 boulevard Louis Blanc

## Le logement intergénérationnel et solidaire

### Nantes' Renoue

1 Cour des Francs Tireurs – Nantes  
Tél : 02 40 69 84 24 ou  
06 28 05 36 68  
contact@nantesrenoue.com  
[www.nantesrenoue.com](http://www.nantesrenoue.com)

### Le temps pour toiT

[www.letempspourtoit.fr](http://www.letempspourtoit.fr)  
info@letempspourtoit.fr  
Tél : 02 40 29 14 82

- Sur Nantes - St Nazaire :  
Maison des Confluences  
4 Place du Muguet Nantais - Nantes
- Sur Angers : Pôle associatif  
17 rue de Jérusalem

## Demande de logement Social

Un seul formulaire à remplir valable dans tout le département quel que soit le bailleur social. Effectue ta demande en ligne sur :

[www.demandelogement44.fr](http://www.demandelogement44.fr)  
[www.demandelogement49.fr](http://www.demandelogement49.fr)  
[www.demandelogement53.fr](http://www.demandelogement53.fr)

[www.demandelogement72.fr](http://www.demandelogement72.fr)  
[www.demandelogement85.fr](http://www.demandelogement85.fr)

**Pas de frais de dossier et pas de frais à la signature du bail.**

## Les résidences Habitat Jeunes

Les demandes de logement sont à effectuer en ligne (cf. p.20)

L'offre de logements est diversifiée : logements meublés, studios, chambres, etc.

[www.urhajpaysdelaloire.fr](http://www.urhajpaysdelaloire.fr)

## Loire Atlantique

### Ancenis

**Résidence Escale Théophile Leroux**  
85 boulevard Huchon  
Tél : 02 40 83 23 48

### Blain

**Résidence Pré St Laurent**  
2 rue Wootton Basset  
Tél : 02 51 86 73 00

### Châteaubriant

**Association pour le logement des jeunes au Pays de Châteaubriant**  
30 rue de la Libération  
Tél : 02 40 81 46 95

### Guérande

**Résidence La Maisonneuve**  
2 rue Louis Eon - Tél : 02 40 11 16 11

### Herbignac

**Résidence Les Glénans**  
14 rue de la Fontaine St Jean  
Tél : 02 40 11 16 11

### La Baule

**Résidence La Torre**  
8 avenue des Noëllés  
Tél : 02 40 11 16 11

### La Chevrolière

**Résidence de jeunes travailleurs de la Chevrolière**  
6 impasse des Jardins  
Tél : 02 51 78 63 30

### Le Bignon

**Résidence de Jeunes Travailleurs du Bignon**  
7 rue du Pré du Bourg  
Tél : 02 51 78 63 30

### Legé

**Résidence des Jeunes Travailleurs des Visitandines**  
37 rue de la Chaussée  
Tél : 02 51 78 63 30

### Ligné

**Résidence Habitat jeunes de Ligné**  
Rue des Lilas - Tél : 02 40 83 23 48

## **Machecoul**

### **Résidence de Machecoul**

Allée Cavalière de Richebourg

Tél : 02 51 78 63 30

## **Nantes**

### **Résidence Bélem**

9 rue de Bréa - Tél : 02 40 73 41 46

### **Résidence Embarcadère**

1 rue de Gigant - Tél : 02 40 73 41 46

### **Résidence La Marseillaise**

34 rue de la Marseillaise

Tél : 02 51 86 73 00

### **Résidences Port Beaulieu**

9 boulevard Vincent Gâche

Tél : 02 51 86 73 00

### **Résidence Porte Neuve**

1 rue Porte Neuve - Tél : 02 51 86 73 00

### **Résidence Barbusse**

61 rue Jean Emile Laboureur

Tél 02 51 86 73 00

### **Résidence Les Hauts de St Aignan**

1 rue de Pilleux

Tél : 02 51 86 73 00

### **Résidence Paul Tampleau - Plessis Cellier**

32 bis rue J.B Georget

Tél : 02 51 86 73 00

### **Résidence Tour d'Auvergne**

21 rue de la Tour d'Auvergne

Tél : 02 51 86 73 00

### **Résidence Chanteclerc**

42 rue Chanteclerc - Tél : 02 51 86 73 00

### **Résidence Chénaie**

3 place du Commandant Cousteau

Tél : 02 51 86 73 00

### **Fédération Compagnonnie des métiers du Bâtiment**

29 rue de l'Indre - Tél : 02 51 79 13 20

## **Nort sur Erdre**

### **Résidence François Dupas**

1 ter Place du Champ de Foire

Tél : 02 51 86 73 00

## **Nozay**

### **Résidence l'Odyssee**

16 route de Nort sur Erdre

Tél : 02 28 05 01 15

## **Pornic**

### **Résidence Moitessier**

6 rue Bernard Moitessier

Tél. : 02 51 86 73 00

## **Rezé**

### **Résidence Grand Voile**

2 rue Marion Cahour

Tél : 02 51 86 09 00

### **Résidence Jules Verne**

2 rue Azucena Villa Flor

Tél : 02 52 20 06 69

### **Résidence Quai 37**

37 rue Alsace Lorraine

Tél : 02 51 86 09 00

## **Saint Brévin les Pins**

### **Résidence du Bodon**

Route de la Gendarmerie

Tél. 02 51 86 73 00

## **Saint-Herblain**

### **Résidence Océane - Habitat Jeunes**

1 rue Vasco de Gama

Tél : 02 51 80 58 59

### **Résidence HEOL**

Bd Salvador Allende

Tél : 02 51 80 58 59

## **Saint-Julien-de-Concelles**

### **Résidence Coeur de Bourg**

7 rue de Basse Rivière

Tél : 02 51 86 73 00

## **Saint Mars La Jaille**

### **Résidence Habitat Jeunes de St Mars La Jaille**

13 avenue de C.H de Cossé Brissac

Tél : 02 40 83 23 48

## **Saint-Nazaire**

### **Résidence Nobel**

12 rue Nobel - Tél : 02 51 76 05 00

### **Résidence des Jeunes**

4 rue Martin Luther King

Tél : 02 51 76 05 00

## **Saint Philbert de Grand Lieu**

### **Résidence de Saint Philbert de Grand Lieu**

141 rue de l'Île Verte - Tél : 02 51 78 63 30

## **Saint Viaud**

### **Résidence André Desourteaux**

11 rue de la Jeannière

Tél. 02 51 86 73 00

## **Sainte-Luce sur Loire**

### **Résidence Les Liards**

7 allée des Liards - Tél : 02 51 86 73 00

### Sainte Pazarre

#### Résidence le Chauchy

1 Impasse du Chauchy

Tél. 02 51 86 73 00

### Savenay

#### Résidence Madame Jan

19 rue Madame Jan

Tél. 02 51 86 73 00

### Treillières

#### Résidence Galliane Albertini-Sébert

21 rue Etienne Sébert

Tél : 02 51 86 73 00

### Vallet

#### Résidence Chais de Luxembourg

13 route de Loire

Tél : 02 51 86 73 00

### Varades

#### Résidence Habitat Jeunes de

#### Varades

La Mabiterie

Tél : 02 40 83 23 48

## Maine et Loire

### Angers

#### Résidence Harmattan

36 boulevard Allonreau

Tél : 02 41 43 95 55

#### Foyer justice

37 rue Eugène de la Croix

Tél : 02 41 24 37 37

#### Foyer Cordelle

3 rue Cordelle - Tél : 02 41 24 37 37

#### Foyer David d'Angers

22 rue David d'Angers

Tél : 02 41 24 37 37

#### Foyer Darwin

3 rue Darwin - Tél : 02 41 22 61 20

#### Habitat jeunes Marguerite d'Anjou

52 boulevard du Roi René

Tél : 02 41 20 24 00

### Beaupréau

#### Résidence Habitat Jeunes Centre

#### Mauges

6 rue de la Garenne - Tél : 02 41 71 36 36

### Baugé en Anjou

4 rue de la Girouardière

Tél : 02 85 38 10 26

### Chalonnès sur Loire

#### Résidence Habitat Jeunes Loire

#### Layon

2 allée Simone Iff - Tél : 09 67 80 24 63

### Chemillé

#### Résidence l'Aiguil'haj

83 rue Nationale - Tél : 02 41 71 36 36

### Cholet

#### Résidence Les Pâquerettes

5 rue de la Casse - Tél : 02 41 71 36 36

### Le Lion d'Angers

#### Résidence du Lion d'Angers

16 rue Alphonse Cochard

Tél : 06 71 95 33 02

### Saumur

#### Habitat Jeunes du Saumurois -

#### Résidence Val de Thouet

32 rue Fardeau - Tél : 02 41 51 05 53

#### Habitat Jeunes du Samurois -

#### Foyer Le Fenêt

3 rue Fourrier - Tél : 02 41 51 05 53

### Segré

#### Résidence Nelson Mandela

15 rue du Lycée

Tél : 06 71 95 33 02

## Mayenne

### Château-Gontier

#### Résidence La Trinité

1 rue du 8 mai 1945 - Tél : 02 43 07 27 05

#### Résidence Paul Armand Lepage

9 rue du 8 Mai 1945 - Tél : 02 43 07 27 05

#### Résidence René Perreault

3 rue Flandres Dunkerque

Tél : 02 43 07 27 05

### Ernée

#### FJT d'Ernée

24 rue de l'Hôpital - Tél : 02 43 05 26 34

### Evron

#### Le Nymphéa Habitat Jeunes

Rue Alain Vadepiéd

Tél : 02 43 01 62 65

### Laval

#### Résidence François Peslier

19 rue Emile Sinoir

Tél : 02 43 68 06 00

### Résidence Nicole Peu

8 bis rue de Paradis - Tél : 02 43 59 72 80

### Résidence Pierre de Coubertin

104 avenue Pierre de Coubertin

Tél : 02 43 53 17 98

### Mayenne

#### Copainville

273 rue du Fauconnier

Tél : 02 43 30 25 00

### Senonnes

#### Résidence André Baslé

3 square de l'Éperon - Tél : 02 43 07 27 58

## Sarthe

### Le Mans

#### Le Flore Habitat Jeunes

23 rue Maupertuis - Tél : 02 43 81 27 55

#### Le Relais Habitat et Services Jeunes

90 avenue Jean Jaurès - 02 43 61 24 24

#### Campus de la Californie

132 rue Henri Champion

Tél : 02 43 61 24 24

## Vendée

### La Roche sur Yon

#### Résidence Arago

128 rue de St André d'Ornay

Tél : 02 51 05 34 24

#### Résidence Rivoli

61 bd de Rivoli - Tél : 02 51 05 34 24

#### Résidence Le Clos Saint François

Cité Mirville - Bâtiment E2

Tél : 02 51 05 34 24

### Saint Gilles Croix de Vie

#### Résidence Equinoxe

71 rue de la Drie - Tél : 02 51 05 34 24

### Les Sables d'Olonne

#### Résidence Le SPI

128 rue des Plesses - Tél : 02 51 05 34 24

#### Résidence les Roses

2 Allée Jean Baptiste Guillot

Tél : 02 51 05 34 24

## S'INFORMER

### Les Agences Départementales d'Information sur le Logement (Adil)

**Nantes** : Maison de l'Habitant - 12 rue du Président Herriot - Tél : 02 40 89 30 15

[www.adil44.fr](http://www.adil44.fr)

**Angers** : Maison de l'Architecture, des Territoires et des Paysages - 312 av. René Gasnier Tél : 02 41 81 89 40 - [www.adil49.org](http://www.adil49.org) (contact pour la Sarthe également)

**Laval** : 21 rue de l'Ancien Evêché - Tél : 02 43 69 57 00 - [www.adil53.org](http://www.adil53.org)

**La Roche sur Yon** : 33 rue de l'Atlantique - Tél : 02 51 44 78 78 - [www.adil85.org](http://www.adil85.org)

### Cllaj et Services logement jeunes (SLJ)

#### Nantes

**LoJIC** : des conseillers et des services gratuits pour informer les jeunes de 16 à 30 ans sur toutes les questions logement en Pays de la Loire au 02 51 86 74 00

#### Cllaj Passerelle Édit de Nantes Habitat Jeunes

9 rue de Bréa à Nantes. Contact : [passerelle@edit-nantes.fr](mailto:passerelle@edit-nantes.fr) - Tél : 02 40 69 61 72

[www.edit-nantes.fr](http://www.edit-nantes.fr)

- **Passerelle Logement** - aide et accompagnement dans la recherche et l'accès au logement. Soutien à la constitution de dossiers d'aides pour l'accès au logement.

- **Passerelle Énergie** - Ateliers collectifs et rendez-vous pour comprendre tes factures et des kits énergie pour faire des économies.
- **Passerelle Numérique** - permanence pour t'aider à déposer tes dossiers en ligne (Résidences Habitat Jeunes/ bailleurs sociaux, etc.)

**Cap Jeunes** : Accompagnement et soutien personnalisé des jeunes de moins de 25 ans - 23 rue Louis Joxe à Nantes - capjeunes@adelis.asso.fr - [www.adelis.asso.fr](http://www.adelis.asso.fr)

- **Accompagnement social** : lundi 10h-13h, mardi 14h-17h et jeudi 15-18h. En dehors des permanences Tél : 02 40 12 24 12
- **Espace numérique** : libre sans RDV lundi, mercredi et vendredi 10h-13h mardi et jeudi 14h-18h. Aide aux démarches en dehors des horaires - et obtention d'un RDV Tél : 02 72 01 23 53

**SLJ Saint Nazaire** : Association HJ Carène - 4 rue Martin Luther King  
Tél : 02 51 76 05 00- accueil@rdj-saintnazaire.fr

**ALJC Châteaubriant** : 30 Rue de la Libération  
Tél : 02 40 81 46 95 – accueil@habitatjeunes-chateaubriant.fr

### **Point AIOA Machecoul :**

Association pour l'habitat des jeunes en Pays Gd Lieu Machecoul et Logne  
141 Rue de l'île verte - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Tél : 02 51 78 63 30  
accueil@habitatjeunes-gml.com

### **Angers**

#### **Service Logement Jeunes d'Angers**

Tél : 02 41 43 96 82 - [www.fjt-da-angers.org/service-logement-jeune.php](http://www.fjt-da-angers.org/service-logement-jeune.php)  
slj@ahjda.fr - Permanences au J. Angers Connectée Jeunesse 12 pl. Louis Imbach à Angers le jeudi de 14h à 17h sans RDV et sur RDV le lundi 10h-12h30 et 14h-18h, mardi 14h-18h, mercredi 10h-12h30 et vendredi 14h-17h30. Accueil Information Orientation avec une conseillère, diagnostic et bilan de la demande, accompagnement de ton projet logement.

### **Laval**

#### **Association Départementale pour le Logement des Jeunes (ADLJ)**

Accueille, informe, oriente et accompagne tous les moins de 30 ans dans leur recherche de logement en Mayenne. Conseil, budget, recherche, aides disponibles, visite de logement. N'hésite pas à prendre contact pour un rendez-vous individualisé. L'association propose également des solutions d'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH) pour tout jeune en situation de mobilité professionnelle (étudiant, alternant, apprenti, premier contrat, etc.)

104 rue du Pont de Mayenne - Tél 02 43 69 57 57 - [www.adlj.org-infos@adlj.org](http://www.adlj.org-infos@adlj.org)

### **Le Mans**

**Info Jeunes Le Flore Habitat Jeunes** 23 rue Maupertuis au Mans

Tél : 02 43 81 27 55 accompagnement et information des jeunes sur toutes les questions de logement.

### **La Roche sur Yon**

**SLJ 85** : 128 rue St André d'Ornay - Tél : 02 51 05 34 24 - slj85@escalesouest.com

Accueil, information, orientation et accompagnement dans le projet de logement (recherche, accès, maintien...) par un travailleur social. Sur RDV du lundi au vendredi 9h30-19h (vendredi 17h).

## LE RÉSEAU INFO JEUNES EN PAYS DE LA LOIRE

Accueil, information, accompagnement des jeunes dans leur recherche d'un logement. Mise à disposition de guides pratiques, fiches thématiques, articles sur le site régional, offres de logement, journées ou ateliers d'information etc. pour faciliter les démarches des jeunes.

N'hésite pas à contacter la Structure Info Jeunes la plus proche de chez toi et découvrir les différentes solutions de logement, obtenir les bons contacts. Réponse à toutes à tes questions de façon anonyme, gratuite et sans rendez-vous.

### Info Jeunes des Pays de la Loire

37 rue Saint-Léonard - 44000 NANTES

[contact@infos-jeunes.fr](mailto:contact@infos-jeunes.fr)

Tél. 02 51 72 94 50

   [infojeunespdl](https://www.instagram.com/infojeunespdl)

**INFOS-JEUNES.FR**



Une rubrique Se loger



Des articles, des infographies, des vidéos...



Des offres de logement

## LOIRE ATLANTIQUE

### INFO JEUNES BOUGUENAIS

Chemin Jacques Prévert

Tél. 02 40 65 11 56 ou 06 86 89 70 74

[infojeunes@ville-bouguenais.fr](mailto:infojeunes@ville-bouguenais.fr)

### INFO JEUNES CARQUEFOU

La Jouandière - Avenue de la Jouandière

Tél. 02 28 22 20 43

[infojeunes@mairie-carquefou.fr](mailto:infojeunes@mairie-carquefou.fr)

### INFO JEUNES GUERANDE

3 Impasse Anne de Bretagne

Tél. 06 72 09 97 58

[spot15-25@lespep44-49.org](mailto:spot15-25@lespep44-49.org)

### INFO JEUNES INDRE

Acleea - Le Tiers Lieu

2 rue du Stade - Tél. 02 40 85 46 15

[letierslieu@acleea.fr](mailto:letierslieu@acleea.fr)

### INFO JEUNES LA CHAPELLE SUR ERDRE

56 avenue Beauregard - Tél. 02 51 81 87 25

[pj@lachapellesurerdre.fr](mailto:pj@lachapellesurerdre.fr)

### INFO JEUNES NANTES

37 rue Saint Léonard

Tél. 02 51 72 94 50

[contact@infos-jeunes.fr](mailto:contact@infos-jeunes.fr)

### INFO JEUNES ORVAULT

Allée de la Sarre - Tél. 06 98 64 05 88

[info-jeunes@mairie-orvault.fr](mailto:info-jeunes@mairie-orvault.fr)

### INFO JEUNES PORNIC AGGLO

PAYS DE RETZ - PORNIC

Maison des associations

4 rue de Lorraine - Tél. 02 40 39 06 03

06 75 67 56 76 - 06 40 81 22 80

[pj@pornicagglo.fr](mailto:pj@pornicagglo.fr)



### INFO JEUNES PORNICHERET

Place du Marché - Tél. 06 31 07 11 09

[infojeunes@mairie-pornichet.fr](mailto:infojeunes@mairie-pornichet.fr)

### INFO JEUNES REZE

19 Avenue de la Vendée - Tél. 02 40 13 44 25

[info-jeunesse@mairie-reze.fr](mailto:info-jeunesse@mairie-reze.fr)

### INFO JEUNES SAINT HERBLAIN

[jeunesse@saint-herblain.fr](mailto:jeunesse@saint-herblain.fr)

2 Pôles Ressources Jeunesse :

- Carré des services

15 rue d'Arras

Tél. 02 28 25 22 67

- Sillon de Bretagne

12 ter, avenue des Thébaudières

Tél. 02 28 25 25 51

### INFO JEUNES SAINT NAZAIRE

La Source - Espace 15-25 ans

46 rue d'Anjou - Tél. 02 44 73 45 99

[lasource@saintnazaire.fr](mailto:lasource@saintnazaire.fr)

### INFO JEUNES SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

5 Allée des Maraîchers - Tél. 06 75 02 39 07

[ij@saintsebastien.fr](mailto:ij@saintsebastien.fr)

### INFO JEUNES SAINTE LUCE SUR LOIRE

Mail de l'Europe

Tél. 02 40 68 16 48 ou 06 07 26 12 63

[infojeunes@sainte-luce-loire.com](mailto:infojeunes@sainte-luce-loire.com)

### INFO JEUNES PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

- SAINTE PAZANNE

60-64 Impasse de Vigneau

Tél. 02 40 39 06 03 ou 06 08 34 30 67

[pj@pornicagglo.fr](mailto:pj@pornicagglo.fr)



## INFO JEUNES ESTUAIRE ET SILLON - SAVENAY

2 bd de la Loire - Tél. 02 40 56 80 85 ou  
02 40 56 81 97  
[emploi@estuaire-sillon.fr](mailto:emploi@estuaire-sillon.fr)

## MAINE ET LOIRE

### INFO JEUNES ANGERS

J, Angers connectée jeunesse  
12 Place Imbach - Tél. 02 41 05 48 00  
[direction.jeunesse@ville.angers.fr](mailto:direction.jeunesse@ville.angers.fr)  
[www.angers.fr/jeunes](http://www.angers.fr/jeunes)

### INFO JEUNES AVRILLE

40 avenue Pierre Mendès France  
Tél. 07 63 69 26 44  
[pjij@mjc-avrille.asso.fr](mailto:pjij@mjc-avrille.asso.fr)

### INFO JEUNES BEAUPREAU EN MAUGES

10 rue du Sous-Préfet Barré  
Tél. 02 41 63 06 33 ou 06 23 79 54 93  
[pjij@cs-evreetmauges.fr](mailto:pjij@cs-evreetmauges.fr)

### INFO JEUNES CHEMILLE EN ANJOU

5 rue de la Gabardière - Chemillé  
Tél. 02 41 30 50 55  
[jeunesse@centresocial-chemille.asso.fr](mailto:jeunesse@centresocial-chemille.asso.fr)

### INFO JEUNES COTEAUX DU LAYON

2 Parc du Neufbourg - Thouarcé  
Tél. 02 41 54 06 44  
[jeunesse@centresocial-coteauxdulayon.fr](mailto:jeunesse@centresocial-coteauxdulayon.fr)

### INFO JEUNES VALLEES DU HAUT

**ANJOU - LES HAUTS D'ANJOU**  
2 rue des Fontaines - Châteauneuf sur Sarthe  
Tél. 02 41 24 45 45 ou 06 81 37 63 52  
[pointinfojeunesse@valleesduhaultanjou.fr](mailto:pointinfojeunesse@valleesduhaultanjou.fr)

### INFO JEUNES LES PONTS DE CE

45 rue Abel Boutin-Desvignes  
Tél. 02 41 79 75 72  
[pjij@ville-lespontsdece.fr](mailto:pjij@ville-lespontsdece.fr)

### INFO JEUNES LONGUENEE EN ANJOU

AJJC - rue Françoise Dolto  
La Membrolle sur Longuenée - Tél. : 07 72 16 66 58  
[infojeunes.ajjc@gmail.com](mailto:infojeunes.ajjc@gmail.com)

### INFO JEUNES MONTREVAULT SUR EVRE

17 rue St Nicolas - Tél. 02 41 30 06 32  
[infojeunes@montrevaultsurevre.fr](mailto:infojeunes@montrevaultsurevre.fr)

### INFO JEUNES NOYANT-VILLAGES

3 route de Meigné - Tél. 07 86 26 15 50  
[service.pjij@noyant-villages.fr](mailto:service.pjij@noyant-villages.fr)

### INFO JEUNES OMBREE D'ANJOU

36 rue du Maréchal Foch - Pouancé  
Tél. 02 41 92 48 01  
[msap@ombreedanjou.fr](mailto:msap@ombreedanjou.fr)

### INFO JEUNES OREE D'ANJOU

20 rue JFA Chenouard - Drain  
Tél. 06 63 82 18 69 ou 06 58 35 68 68  
[jeunesse2@rivesdeloivre.fr](mailto:jeunesse2@rivesdeloivre.fr)

### INFO JEUNES ST BARTHELEMY D'ANJOU

Pl. des Droits de l'Homme et du Citoyen  
Tél. 02 41 96 12 60  
[pjij@ville-stbarth.fr](mailto:pjij@ville-stbarth.fr)

## INFO JEUNES SAUMUR

Place de Verdun - Tél. 02 41 83 31 42  
[pjij@ville-saumur.fr](mailto:pjij@ville-saumur.fr)  
**INFO JEUNES ANJOU LOIR ET SARTHE -  
SEICHES SUR LE LOIR**  
14 bis, rue Henri Régnier - Tél. 06 32 93 61 41  
[pointinfojeunesse@ccals.fr](mailto:pointinfojeunesse@ccals.fr)

## MAYENNE

### INFO JEUNES EVRON

Habitat jeunes services Le Nymphéa  
Rue Alain Vadepié - Tél. 02 43 01 62 65  
[pjij@lenymphea.fr](mailto:pjij@lenymphea.fr)

### INFO JEUNES BOCAGE MAYENNAIS - GORRON

Maison des Initiatives Jeunesse  
Avenue Charles de Gaulle - Tél. 06 72 37 08 35  
[mij53@orange.fr](mailto:mij53@orange.fr)

### INFO JEUNES LAVAL

Maison du 18ème place du 18 juin 1940  
Tél. 02 43 49 86 55  
[infojeunes@laval.fr](mailto:infojeunes@laval.fr)  
[www.cij.laval.fr](http://www.cij.laval.fr)

### INFO JEUNES MAYENNE COMMUNAUTE

44 Place Gambetta - Tél. 06 78 29 73 99  
[pjij@lespossibles.org](mailto:pjij@lespossibles.org)  
**INFO JEUNES SAINT BERTHEVIN**  
Rue Maximilien de Sully  
Tél. 02 43 26 03 87 ou 02 85 68 00 11  
[maison.des.jeunes@ville-saint-berthevin.fr](mailto:maison.des.jeunes@ville-saint-berthevin.fr)

## SARTHE

### INFO JEUNES ALLONNES

Service Enfance Jeunesse  
2 rue Pierre Levegh - Tel. 02 43 80 70 32  
[pjij@ville-allonnes.fr](mailto:pjij@ville-allonnes.fr)

### INFO JEUNES CHAMPAGNE

C.A.S Jean Claude Laude  
Rue Jacque Guède - Tél. 02 43 82 82 21  
[accueil@cas-champagne.fr](mailto:accueil@cas-champagne.fr)

### INFO JEUNES ORÉE DE BERCÉ

**BÉLINOIS - ECOMMOY**  
1 rue Ste Anne - Tél. 06 88 70 54 65  
[pjij@belinois.fr](mailto:pjij@belinois.fr)

### INFO JEUNES LA CHARTRE SUR LE LOIR

36 rue Gervais Chevallier  
Tél. 02 43 44 40 97 ou 07 82 71 30 15  
[jeunessevalduuloir@gmail.com](mailto:jeunessevalduuloir@gmail.com)

### INFO JEUNES PAYS FLECHOIS - LA FLECHE

48 bd Gambetta - Tél. 02 43 45 68 55  
[pjij@cc-paysflechois.fr](mailto:pjij@cc-paysflechois.fr)

### INFO JEUNES LE MANS

Centre Info Jeunes  
13 rue de l'étoile - Tél. 02 43 47 38 50  
[jeunesse.cij@lemans.fr](mailto:jeunesse.cij@lemans.fr)  
[www.lemans.fr/jeunesse](http://www.lemans.fr/jeunesse)

### **INFO JEUNES LE FLORE HABITAT JEUNES - LE MANS**

23 rue Maupertuis - Tél. 02 43 81 27 55

[contact@leflore.info](mailto:contact@leflore.info)

### **INFO JEUNES CDC SUD SARTHE**

[infojeunes@comcomsudsarthe.fr](mailto:infojeunes@comcomsudsarthe.fr)

3 Permanences :

Local jeunes :

Rue Emile Crétois - Le Lude

Tél. 06 33 64 44 71

Local jeunes :

Place de la Bascule - Mayet

Tél. 06 84 96 47 27

Local jeunes :

Plaine de jeux - Yvré le Pôlin

Tél. 07 87 25 03 06

### **INFO JEUNES MONTVAL SUR LOIR**

16 rue du 11 novembre - Tél. 02 43 79 24 87

[chateauduloir@ml-sarthe.loir.fr](mailto:chateauduloir@ml-sarthe.loir.fr)

### **INFO JEUNES SABLE SUR SARTHE**

Hôtel de ville

Place Raphael Elizé - Tél. 02 43 62 50 15

[vac@sablesursarthe.fr](mailto:vac@sablesursarthe.fr)

## **VENDÉE**



### **INFO JEUNES AIZENAY**

10 rue Sainte Barbe - Tél. 02 51 94 74 40

[ij@mairie-aizenay.fr](mailto:ij@mairie-aizenay.fr)

### **INFO JEUNES FONTENAY LE COMTE**

7 place de l'Ancien Hôpital

Tél. 02 51 53 41 69

[ij@ville-fontenaylecomte.fr](mailto:ij@ville-fontenaylecomte.fr)

### **INFO JEUNES I'ILE D'YEU**

8 rue du Pû

Tél. 09 88 66 49 53

[pjj@ile-yeu.fr](mailto:pjj@ile-yeu.fr)

### **INFO JEUNES LA GARNACHE**

Le Forum, 23 rue Jan et Joël

Tél. 07.62.45.19.55

[forumlagarnache@gmail.com/](mailto:forumlagarnache@gmail.com/)

### **INFO JEUNES LA ROCHE SUR YON**

14 bis - Médiathèque B. Rabier

Esplanade Jeannie Mazurelle

Tél. 02 51 36 95 95

[14bis@larochesuryon.fr](mailto:14bis@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr/jeunes](http://www.larochesuryon.fr/jeunes)

### **INFO JEUNES LE POIRÉ SUR VIE**

Rue de la Gibretière

Tél. 07 63 67 55 13

[pjj@solidavie.com](mailto:pjj@solidavie.com)

### **INFO JEUNES LES HERBIERS**

Rue des Ménestrels

Tél. 02 51 91 90 04

[pjj@lesherbiers.fr](mailto:pjj@lesherbiers.fr)

### **INFO JEUNES LUÇON**

6 rue Saint Mathurin

Tél. 02 51 56 03 66

[pjjcampus@le-campus.org](mailto:pjjcampus@le-campus.org)

### **INFO JEUNES SAINT HILAIRE DERIEZ**

Le 45 Tours - 45 Avenue du Terre-Fort

Tél. 02 51 59 94 10

[infojeunes@sainthilairederiez.fr](mailto:infojeunes@sainthilairederiez.fr)

**Une expérimentation en Pays de la Loire :  
les Relais Info Jeunes**



**Accueil des jeunes pour un  
premier niveau d'information  
et relais vers la structure Info  
Jeunes la plus proche.**



**Une question logement ?  
Connectez-vous à la  
Boussole des jeunes.**



# Le guide Trouver un logement (édition 2024)

est une publication du réseau Info Jeunes

**Coordination :** Hendrike Schmidt (CIDJ)

**Comité de rédaction :**

Anne-Louise Martinat ( Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine)

Fabienne Masse ( Info Jeunes Pays de la Loire)

Amandine Touzet ( Info Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes)

**Secrétariat de rédaction :** Laura Kacem-Chaouche (CIDJ)

**Réalisation graphique :** Anne-Cécile Bobin (CIDJ)

**Chef de fabrication :** Aneta Vuillaume (CIDJ)

**Crédits photo de couverture :** Goir / iStock

© CIDJ / Réseau Info Jeunes 2024

## Version Pays de la Loire

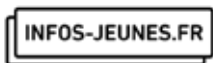
Directrice de la publication : Séverine CORNET

Rédactrice : Fabienne MASSE

Régie publicitaire : Pygma - Tél. 02 32 96 31 31

Impression et façonnage : Imprimerie Mérico

© Info Jeunes Pays de la Loire 2024



Info Jeunes Pays de la Loire

37 rue Saint Léonard • 44000 NANTES • Tél. 02 51 72 94 50

[contact@infos-jeunes.fr](mailto:contact@infos-jeunes.fr)

Dépôt légal mai 2024 : ISBN 2 - 90 65 76 - 90 - 5

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

**LA SOLUTION LOGEMENT  
POUR LES 16-30 ANS**



20 RESIDENCES  
HABITAT JEUNES

**PLUS DE 900 LOGEMENTS À NANTES  
ET DANS LE DÉPARTEMENT**

- PAS DE FRAIS DE DOSSIER
- APL DÈS LE 1<sup>ER</sup> MOIS
- TOUTES PRESTATIONS INCLUSES
- PRÉAVIS RÉDUIT



Exprimez toutes vos idées sur le site en cliquant ici



*Ma demande*  
**HABITAT JEUNES**  
*Bien plus qu'un logement  
par adelis*



[www.mademande-habitatjeunes.fr](http://www.mademande-habitatjeunes.fr)  
**02 51 86 73 00**



# ADOPTÉZ LE RÉFLEXE

**nosemplois.fr**

Le **site de référence**  
de l'**emploi** en Pays de la Loire



**nosemplois.fr**

Avec la Région, trouvez l'emploi  
ou le candidat qui vous convient  
en Pays de la Loire



**RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE**